

Le patrimoine paroissial

La cité médiévale de Romont possède un riche patrimoine d'art religieux. On peut penser à sa célèbre Collégiale dotée de magnifiques vitraux qui témoignent en style, les diverses époques de la vie religieuse en ces lieux. Durant l'année, de nombreuses visites guidées sont organisées en lien avec le Vitromusée de la ville. Aujourd'hui encore, la pastorale se poursuit dans ces vénérables bâtiments chargés d'histoire. Pour ce qui est de la Collégiale, il a fallu des réadaptations pour mener à bien la vie liturgique dans l'esprit de Vatican II. Des transformations ont été nécessaires. Il revient donc au Conseil de paroisse de veiller à ces transformations et à l'entretien de ces bâtiments qui, à Romont, sont quasi tous classés monuments historiques. Ainsi, nous proposons quelques questions au président du Conseil de paroisse M. Benoît Chobaz.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
L'ABBÉ MARTIAL PYTHON | PHOTOS:
BENOÎT CHOBASZ, DOMINIQUE AYER**

Pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre responsabilité quant à la gestion de ce patrimoine ?

En consultant les Statuts des corporations ecclésiastiques catholiques du canton de Fribourg, parmi les tâches et responsabilités qui sont attribuées au Conseil de paroisse, deux font directement référence au patrimoine paroissial: *gérer les biens paroissiaux (art. 32 al. 2 let b) et constituer des archives et veiller à leur conservation et à leur gestion (art. 32 al. 2 let. h).*

L'ampleur de la tâche des Conseils de paroisse qui se succèdent dépend, d'une part, de la richesse patrimoniale de la paroisse; celle de Romont est justement dépositaire d'une histoire et d'un patrimoine hors du commun. D'autre part, la grandeur de la tâche dépend du dynamisme des conseillers en cours de législature, des projets qu'ils rêvent de réaliser et qu'ils portent à maturité.

L'aventure commence toujours par des personnes passionnées et convaincues du projet à réaliser, par des conseillers/ères qui y croient et qui osent se lancer parfois contre vents et marées.

Pour illustrer ces propos, parlons de Notre-Dame de l'Assomption, cette belle dame qui demande beaucoup de soin! De 1976 à 2011, il a fallu 35 ans et 14 étapes de rénovation pour lui redonner son aspect extérieur actuel sous la direction de l'architecte romontois Aloïs Page. Ensuite, s'est enchaînée la rénovation intérieure avec la mise en place d'un nouveau chauffage sous la baguette de l'Atelier d'architectes Antoine Vianin, puis la rénovation de l'orgue de la Collégiale par les soins de la manufacture d'orgues alsacienne Quentin Blumenroe-

der. Finalement, l'assemblée de paroisse vient d'accepter, il y a un mois, une dernière étape de rénovation des façades extérieures et un rafraîchissement global des pierres soumises aux constantes intempéries.

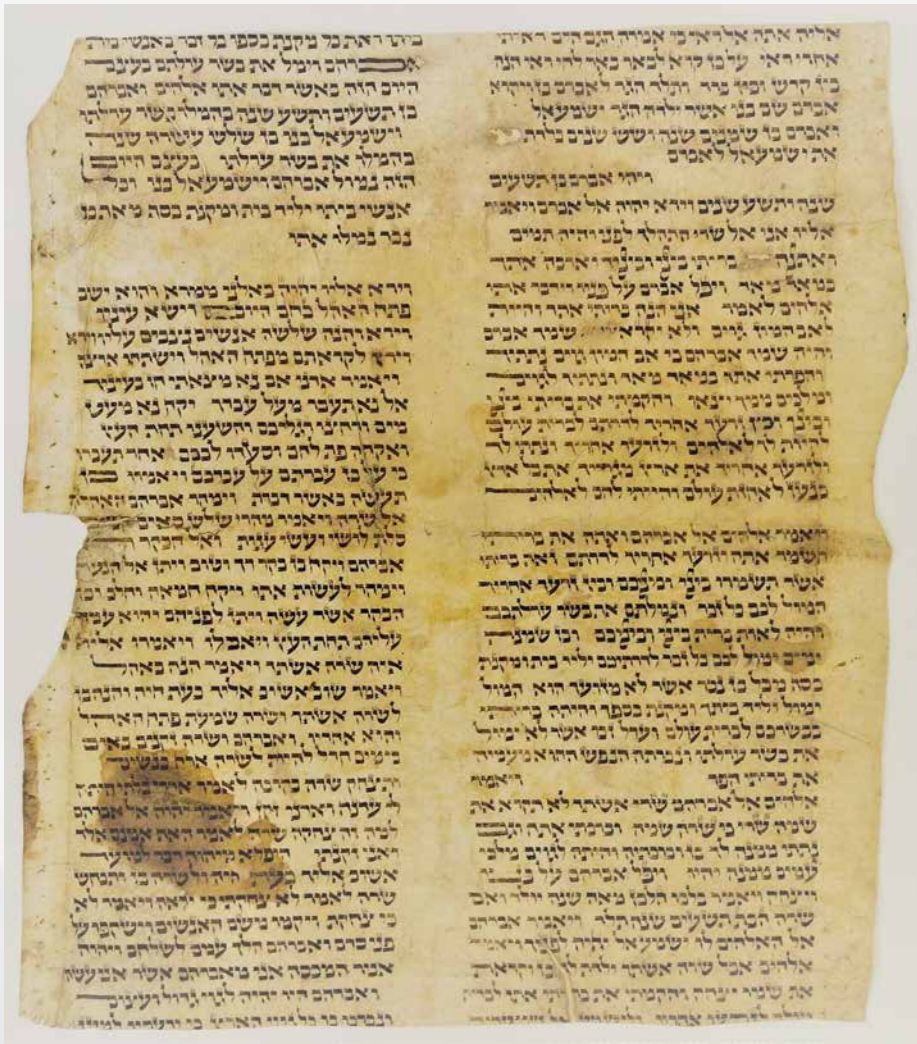
Si la Collégiale est le joyau de la ville de Romont, le patrimoine paroissial s'étend au-delà de ce majestueux édifice religieux. Il suffit de penser aux bâtiments de la Maison Saint-Charles, construits en partie au XIX^e siècle et dans un deuxième temps à partir de 1928 par l'architecte Ferdinand Duma, qui abritent un véritable bijou artistique, la chapelle dédiée à saint Charles Borromée, embellie par des artistes célèbres tels qu'Alexandre Cingria, Gaston Favarel et Marcel Feuillat.

Actuellement, des études sont élaborées pour une rénovation du site de Saint-Charles. Une première étape est déjà en cours avec les travaux de restauration des peintures de Ferdinand Dumas dans certains locaux de l'aile de 1928.

La bibliothèque du clergé et les archives paroissiales représentent également une mémoire historique remarquable, qui s'étend du Moyen-Âge au vingtième siècle. Durant dix ans, le Conseil de paroisse a défendu, fait mettre en valeur et cataloguer ses archives et sa bibliothèque du clergé par Florian Defferrard de la maison Passeurs d'archives. Le conseil a également soutenu l'édition de son livre «*Des clercs et des livres. Le catalogue de la bibliothèque du clergé de Romont (1478-1900)*». Ce fonds contient des documents concernant le temporel de l'Eglise de Romont et les activités de son clergé. S'y retrouvent aussi les séries concernant les cures dépendant du Clergé de Romont telles que Cudrefin, Attalens, Siviriez et Villaz-Saint-Pierre. Ce travail de recensement et de catalogage met en lumière plus de 1'000 parchemins, 1'189 papiers, 300 cahiers et 146 registres.



Benoît Chobaz.



Parchemin en lettres hébraïques.

« Comme président de paroisse, il faut parfois être un chef d'orchestre pour coordonner les projets, pour rassembler les bonnes compétences, pour constituer des dossiers, prendre les bonnes décisions collégiales avec le Conseil de paroisse. »

La paroisse de Romont est également propriétaire de la cure à la rue de l'Eglise, également monument protégé, d'une ferme au pied de la cité et de nombreuses parcelles de terrain, en particulier sur le versant côté Alpes de notre colline ronde. L'entretien et la gestion de ces immeubles est également sous la responsabilité du Conseil de paroisse.

Comme président de paroisse, il faut parfois être un chef d'orchestre pour coordonner les projets, pour rassembler les bonnes compétences, pour constituer des dossiers, prendre les bonnes décisions collégiales avec le Conseil de paroisse. On y apprend la polyvalence, on y acquiert beaucoup d'expériences. Pour réaliser ces projets et ces tâches, le conseil est en lien avec des mandataires (architectes, ingénieurs), avec de nombreux corps de métier, avec des services financiers et juridiques, avec les services de l'Etat, avec la corporation ecclésiastique, avec des experts, etc.

Mais la conservation du patrimoine ne s'arrête pas à la conservation des pierres et des vieux documents. Les chrétiens sont

des pierres vivantes, c'est le patrimoine le plus précieux de l'Eglise.

Certes, des traces remarquables sont inscrites dans le patrimoine architectural et dans celui des archives de la paroisse. Cependant, la vie communautaire ne s'arrête pas au passé, le présent est lui aussi pétri de croyances et de traditions vivantes ancrées dans l'histoire des croyants. Pensons à la procession des pleureuses, aux liturgies, au chant choral, aux fidèles venant prier à Notre-Dame du Portail, à la procession de Notre-Dame de Fatima et tant d'autres événements qui scandent aujourd'hui encore la vie romontoise et manifestent que les femmes et les hommes ont toujours les mêmes aspirations transcendantes, les mêmes préoccupations humaines face à la vie, la même espérance face à la maladie et à la mort. Le Conseil de paroisse est responsable des conditions matérielles pour que cette foi puisse se vivre et s'incarner selon la tradition de l'Eglise.

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres concernant l'entretien de ces bâtiments ?

Il m'est arrivé à plusieurs reprises d'être interpellé par des paroissiens / nes et même des professionnels / elles engagés dans l'Eglise qui me reprochaient de dépenser des millions pour la rénovation des pierres: « Vous ne faites rien pour la pastorale. » Ce à quoi, je rétorque toujours: « Venez aux Assemblées de paroisse pour vous opposer démocratiquement aux investissements liés aux bâtiments, et prendre conscience, peut-être par vous-mêmes, que votre affirmation n'est pas tout à fait correcte. » Il faut se rendre compte qu'investir, c'est s'enrichir!

Les travaux de rénovation extérieure de la collégiale de 1976 à 2011 ont coûté Fr. 6'160'000.-. Les travaux de rénovation intérieure et pose d'un nouveau chauffage en 2017-2018 s'élèvent à un montant total de Fr. 2'100'000.-. Le catalogage des archives et leur mise en valeur ont été réalisés pour un montant total de Fr. 150'000.-, réparti sur dix années de travaux.

Lors de gros projets tels que ceux-ci, la paroisse fait appel habituellement à des emprunts. La paroisse, au 31 décembre 2021, est endettée pour un montant de Fr. 2'200'000.-. Elle paie des intérêts et des amortissements financiers pour un montant global de Fr. 91'000.- par année.

Les charges des comptes 2021 s'élevant à Fr. 1'340'000.-, les charges liées aux investissements décrits ci-dessus représentent

donc 6.8% des charges de la paroisse en 2021.

D'une façon globale, les charges pour les assemblées, les conseils, l'administration, les salaires et l'entretien de tous nos bâtiments se montent à 50% des charges des comptes annuels, l'autre 50% est utilisé pour honorer les frais de culte, de célébrations, du ministère pastoral et d'entraide.

Rencontrez-vous de la satisfaction dans l'exercice de cette fonction ?

Prendre la présidence d'une telle paroisse a été et est encore un labeur, un grand et beau défi. Dès lors, il y a naturellement de grandes satisfactions. Parfois même, l'expérience est grisante. Je pense au jour

de la bénédiction de l'orgue après sa rénovation. A cet instant, vous vous souvenez de toutes les étapes qu'il a fallu traverser pour arriver à ce jour, à l'énergie mise à convaincre, à toutes les séances ardues, aux devis à défendre et surtout à tenir, aux problèmes administratifs et juridiques réglés, à tous les procès-verbaux interminables à composer et relire, à toutes les coordinations nécessaires, à tous les doutes qu'il a fallu dépasser, à tous les problèmes qui ont trouvé une solution, et surtout au florilège des belles personnes et à leurs compétences qui ont contribué à une telle réussite. Finalement, telle une pièce de musique, chaque note a trouvé sa place pour créer et découvrir l'harmonie. A ce moment, vous êtes très satisfaits, fiers d'avoir servi!



Chœur de la chapelle Saint-Charles.